



Savez-vous que vos photos peuvent être vendues sur Internet ? Pour cela, il ne faut pas garder sur une clé USB ou un disque dur vos petites merveilles. Mais avez-vous le zeste de talent nécessaire pour en dégager une véritable activité complémentaire ? Voici la marche à suivre pour que vos clichés vous rapportent.

### **Fotolia**

> " <http://www.fotolia.fr/> "

Fotolia dans un premier temps peut servir d'album photos. La démarche est très simple. Vous remplissez un formulaire d'inscription, vous téléchargez vos photos ou vos créations. Vous les classez par thème. La fonction est simple et rapide.

Pour acquérir des clichés, c'est assez simple, il faut acheter des crédits: 0,83€ l'unité.

Vendre réclame plus d'attention. Si ce ne sont que des paysages, l'acceptation est assez rapide, mais pour des photos de personnes, une autorisation est demandée avec l'identité de ces dernières.

Chaque photo est indexée, il faut de la patience et une bonne organisation. Les clichés sont soumis à une sélection. La qualité définit la mise en ligne. Si le site permet à tous d'exposer, seules de très belles photos sont acceptées, retenues et vendues.

Vous n'avez certes pas à être un professionnel, mais pour en tirer profit, à vous de le devenir ! Le règlement des ventes s'effectue par Paypal. Ouvrir ce marché aux amateurs donne un coup de pouce aux génies méconnus, et les meilleurs pourront se faire un petit pécule. Le numérique permet à un site comme Fotolia d'être une véritable banque d'images sans droits exclusifs.